



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE



Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao

PROGRAMME QUANTITE-QUALITE-CROISSANCE

« 2QC »

2014-2023



RESUME

MARS 2014

TABLE DES MATIERES

I.	CONTEXTE	3
II.	VISION ET OBJECTIFS DU PROGRAMME 2QC 2014-2023	4
III.	AXES STRATEGIQUES DU PROGRAMME 2QC 2014-2023	5
3.1.	Axe stratégique 1 : Amélioration de la productivité des exploitations de café et de cacao	5
3.2.	Axe stratégique 2 : Amélioration de la qualité, de la traçabilité et normes de durabilité	6
3.3.	Axe stratégique 3 : Amélioration de la commercialisation des produits.....	7
3.4.	Axe stratégique 4 : Promotion de la transformation, de la consommation et de la valorisation des produits et sous-produits	8
3.5.	Axe stratégique 5 : Amélioration du cadre de vie et de travail des producteurs et de leurs communautés	10
3.6.	Axe stratégique 6 : Professionnalisation des producteurs et de leurs organisations	11
IV.	SYNTHESE DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DU PROGRAMME 2QC 2014 – 2023	12
V.	STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME 2QC 2014-2023	14
5.1.	Planification opérationnelle du programme.....	15
5.2.	Principaux acteurs nationaux impliqués.....	15
5.3.	Partenariat Public-Privé.....	15
5.4.	Suivi-évaluation	15
5.5.	COMMUNICATION	16
VI.	COÛT DU PROGRAMME	16

I. CONTEXTE

La filière café-cacao constitue, pour la Côte d'Ivoire, un secteur économique et social important caractérisé par une population estimée à 800.000 producteurs, une contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) de 15% et aux recettes d'exportation de 40%. Avec une production moyenne annuelle de 1,3 million de tonnes, la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao avec 40 % du marché. Pour le café, la Côte d'Ivoire, troisième exportateur africain en 1998 avec 420 000 tonnes, a vu sa production baisser à moins de 120 000 tonnes en 2013. Cette forte chute est liée principalement aux effets de la longue crise caféière mondiale de 1999 à 2006 avec une baisse constante des prix du café jusqu'en 2006 et de la crise politico-militaire survenue en Côte d'Ivoire de 2002 à 2010 qui a durement touché les principales zones de production de café.

Les résultats importants enregistrés pour le cacao ont souvent été le fait d'un accroissement itinérant des superficies cultivées aux dépens de la préservation de la forêt.

Les diagnostics antérieurs ont fait ressortir de nombreuses faiblesses et contraintes dont les principales sont :

- La faible application des bonnes pratiques agricoles et de traitement post-récolte ;
- La forte pression parasitaire due aux maladies et ravageurs (pourriture brune due à *Phytophthora megakarya*, mirides, scolytes, rouille orangée, foreurs de troncs, etc.) ;
- La recrudescence et la menace de la maladie du Swollen shoot du cacaoyer ;
- Le vieillissement des producteurs et le désintéressement des jeunes aux métiers de la terre ;
- Le vieillissement du verger ;
- La baisse de la fertilité des sols ;
- L'instabilité et la faiblesse des prix aux producteurs ;
- L'insuffisance de la coordination des initiatives sur le terrain ;
- Le faible niveau d'organisation des producteurs ;
- Le faible niveau de transformation locale des produits ;
- Les conditions de vie précaires des communautés productrices de café et de cacao.

Ces contraintes qui se résument « à la faible productivité de vergers de caféiers et de cacaoyers », font peser de graves menaces sur la durabilité de l'économie caféière et cacaoyère ivoirienne.

Pour faire face à ces contraintes, et dans sa volonté de promouvoir une économie cacaoyère et caféière durable, le Gouvernement a, dans une approche participative, initié en 2009, un Programme de développement intégré de la Filière Café Cacao dénommé Programme, Quantité, Qualité et Croissance (2QC). L'objectif principal de ce Programme exécuté sur la période 2009-2013, est l'amélioration de la productivité, de la qualité, des revenus et du cadre de vie des producteurs.

En outre, le Gouvernement a, en novembre 2011, engagé la réforme de la filière café-cacao avec comme objectifs :

- le renforcement de la bonne gouvernance et de la transparence dans la gestion des ressources ;
- la réorganisation de la production, l'amélioration de la productivité;
- la sécurisation du revenu des producteurs par la mise en place d'un prix minimum garanti ainsi que l'amélioration de la commercialisation intérieure et extérieure ;
- la mise en place d'une interprofession forte et assise sur des organisations de producteurs viables et crédibles.

Cette réforme de la filière a contribué à stabiliser le prix du café et du cacao payé au producteur et à améliorer la qualité des produits.

Par ailleurs, une Plateforme de Partenariat Public-Privé (PPPP) mise en place dans la filière café-cacao en mai 2012 ambitionne d'assurer la coordination des efforts et initiatives visant la promotion d'une économie cacaoyère et caféière durable en Côte d'Ivoire. Cette Plateforme permettra l'optimisation de l'utilisation des ressources disponibles et le partage concerté des programmes d'intérêt mutuel à mettre en œuvre sur le terrain. Le Programme 2QC constitue la base du partenariat dans le cadre de la PPPP.

De nombreuses actions ont été entreprises et des résultats appréciables ont été obtenus. Toutefois, la filière café-cacao en Côte d'Ivoire reste marquée par de nombreux défis qui font peser de sérieuses menaces sur la durabilité de ces deux piliers de l'économie nationale.

A cet effet, le programme 2QC qui est le document de référence et d'orientation de la filière café-cacao, est actualisé en vue de renforcer les acquis actuels en prenant en compte les défis nouveaux et les nouvelles orientations adoptées dans le cadre de la réforme de la filière café-cacao avec l'implication du secteur privé.

II. VISION ET OBJECTIFS DU PROGRAMME 2QC 2014-2023

La vision exprimée à travers le Programme 2QC est de « rendre la filière café-cacao prospère et durable pour tous les acteurs de la chaîne de valeurs ».

- **Pour le cacao**, l'ambition est de maintenir la position de premier producteur mondial de cacao par l'optimisation de la production à travers l'intensification du système de production et l'application des pratiques de production durable.
- **Pour le café**, l'ambition est de relancer la production afin de reconquérir la place de premier producteur africain de Robusta.

Ce programme de développement de la filière a pour objectif de *sécuriser les revenus de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeurs du café et du cacao et de contribuer, en particulier, à la promotion du bien être socio-économique des producteurs.*

Pour atteindre cet objectif global, six (06) objectifs spécifiques ont été définis :

Objectif spécifique 1 : Améliorer la productivité des exploitations de café et de cacao par une intensification durable du système de production, respectueux des normes sociales et environnementales.

➤ Objectif spécifique 2 :

Améliorer la qualité du café et du cacao « origine Côte d'Ivoire » par le renforcement des formations aux techniques post-récolte, la mise en place d'un système de traçabilité des produits, la coordination des projets de certification et la mise en œuvre de la norme nationale pour la durabilité.

➤ Objectif spécifique 3 :

Améliorer le système de commercialisation en consolidant les acquis enregistrés et en apportant des réponses aux défis nouveaux.

➤ Objectif spécifique 4 :

Accroître le niveau de transformation, de consommation et de valorisation des produits et sous-produits du café et du cacao.

➤ Objectif spécifique 5 :

Améliorer les conditions de travail et de vie des producteurs et de leurs communautés.

➤ Objectif spécifique 6 :

Renforcer la professionnalisation des producteurs et de leurs organisations.

Ces six objectifs spécifiques susmentionnés constituent les axes stratégiques de la mise en œuvre du Programme 2QC 2014-2023. Ces axes stratégiques comportent plusieurs actions majeures qui prennent en compte :

- la dimension économique par les activités d'amélioration de la productivité et d'intensification

des exploitations agricoles en vue d'accroître les revenus de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur (producteurs, opérateurs et Etat) ;

- la dimension sociale par l'instauration de la sécurité au travail, la lutte contre les pires formes du travail des enfants dans les plantations et la réalisation d'infrastructures de base destinées à améliorer les conditions de vie des producteurs et de leurs communautés ;
- la dimension environnementale par la préservation et la restauration de la biodiversité.

III. AXES STRATEGIQUES DU PROGRAMME 2QC 2014-2023

3.1. Axe stratégique 1 : Amélioration de la productivité des exploitations de café et de cacao

Les exploitations de café et de cacao en Côte d'Ivoire se caractérisent par un rendement encore très faible (de l'ordre de 500 kg/ha). Cette situation est liée entre autres à la (i) non maîtrise des bonnes pratiques agricoles, (ii) à la forte pression parasitaire due aux maladies (pourriture brune, Swollen shoot) et ravageurs (mirides, scolytes, foreurs de tige etc.), (iii) au vieillissement du verger et (iv) à l'accès difficile des producteurs au matériel végétal amélioré et aux facteurs de production modernes (pesticides, engrais, crédit).

Par ailleurs, on note le désintéressement des producteurs, notamment des jeunes, à la culture du cacao et du café en raison de la faible productivité des exploitations, de l'effondrement des prix du café et de la concurrence des autres cultures jugées plus rentables.

L'objectif visé est d'apporter des solutions adéquates et durables à toutes les problématiques de productivité identifiées.

De façon spécifique, il s'agit :

- D'accroître les rendements des plantations par la replantation des vergers dégradés, la réhabilitation et l'entretien des vergers potentiellement productifs, et par la facilitation de l'accès des producteurs au matériel végétal, aux intrants agricoles et au crédit. L'objectif étant d'atteindre à court et moyen termes, des rendements moyens nationaux d'au moins 1 tonne/ha ;
- D'intensifier la lutte contre la maladie du Swollen shoot du cacaoyer par la consolidation et la valorisation des acquis scientifiques enregistrés, la poursuite des recherches sur les variétés résistantes et les méthodes de détection précoce de la maladie et par l'accompagnement des producteurs pour l'arrachage et la replantation des vergers infectés ;
- De promouvoir la diversification des activités des exploitations en vue de sécuriser les revenus des producteurs et contribuer à la sécurité alimentaire.
- De promouvoir la mécanisation de certaines activités afin d'attirer les jeunes à la culture du café et du cacao.

Les actions majeures à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs spécifiques sont les suivantes :

- Le recensement des ressources cacaoyères et caféières en vue d'une meilleure gestion et planification de la production ;
- La replantation, à l'horizon 2023, avec du matériel végétal amélioré, de 800 000 ha de verger cacaoyer improductif, dont 150 000 ha infectés par le Swollen shoot, sur un potentiel estimé à 2 000 000 ha ;
- La réhabilitation et l'entretien d'environ 1 000 000 ha de verger cacaoyer potentiellement productif (taille d'entretien, traitement phytosanitaire, épandage d'engrais, régénération par greffage...).

- La régénération de 400 000 ha de verger de caféier sur un potentiel estimé à 600 000 ha avec du matériel végétal amélioré ;
- La diversification des activités des exploitations suite à la libération de 400 000 ha de parcelles sur les vergers régénérés de caféiers et de cacaoyer,
- La production et la diffusion chaque année en moyenne 100 000 ha de matériel végétal sélectionné de café et de cacao à haut rendement (2,5 tonnes à 3 tonnes de produit marchand en station de recherche, tolérant à la sécheresse, aux maladies et aux ravageurs) en quantité suffisante pour couvrir les besoins des producteurs. . Ce matériel est produit dans les champs semenciers (hybrides), en laboratoire par embryogénèse somatique (vitroplants), dans les jardins clonaux (bois de greffe), et dans les centres de bouturage café (boutures de clones) ;
- La mise en œuvre d'un itinéraire technique de régénération du verger cacaoyer dans un contexte de recrudescence de la maladie du Swollen shoot ;
- La mise en œuvre d'actions pour la restauration de la fertilité des sols. Une attention sera accordée à l'utilisation raisonnée des fertilisants appropriés selon les itinéraires techniques régionalisés ;
- Le développement des activités de diversification sur environ 400 000 ha à l'horizon 2023 (association, complémentarité ou substitution) pour sécuriser les sources de revenus des producteurs ;
- La conception en partenariat de matériels et/ou d'outils mécanisés performants permettant d'alléger la pénibilité du travail des producteurs ;
- La mise en place d'un mécanisme de financement et de distribution efficaces pour faciliter l'accès des producteurs au matériel végétal amélioré et aux intrants agricoles (engrais, produits phytosanitaires) ;
- La formation de 250 000 producteurs de café et cacao par an, sur les bonnes pratiques de production durable (techniques de lutte intégrée, activités post-récolte, régénération tenant compte de la présence de la maladie du Swollen shoot). Cette formation pourra se faire par les approches de vulgarisation conventionnelles combinées avec les méthodes rendues disponibles par les nouvelles technologies de l'information (e-agriculture). Le taux d'adoption des technologies prévisionnel est de 80% ;
- La détermination de terroirs homogènes et la création de labels pour chaque terroir (cafés de spécialité et cacao terroir).

3.2. Axe stratégique 2 : Amélioration de la qualité, de la traçabilité et normes de durabilité

La qualité du cacao a pendant longtemps, porté uniquement sur les critères physicochimiques classant les produits en grade I, II et hors norme. Cette classification est basée sur le grainage, les défauts, l'humidité, l'homogénéité des fèves et le taux de corps étrangers. Désormais, à ces critères physiques de qualité, il faut ajouter ceux relatifs à la sécurité sanitaire qui prend en compte la présence de contaminants dans les produits marchands. Ce sont notamment : l'Ochratoxine A (OTA), les Limites Maximales de Résidus de produits pesticides (LMR), les Acides Gras Libres (AGL), les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), le Cadmium.

Par ailleurs, depuis une dizaine d'années, la notion de qualité a été étendue aux normes sociales (travail des enfants, santé et sécurité au travail, distribution équitable des ressources, etc.) et environnementales (promotion de techniques de production qui favorisent la biodiversité, protection de

l'environnement et des ressources naturelles, introduction d'arbres d'ombrage dans les plantations, etc.).

L'objectif est de maintenir durablement la bonne qualité (physique, chimique et éthique) du café et du cacao ivoirien, pour éviter les pertes de recettes d'exportation liées aux décotes.

Au niveau de la qualité physique du cacao marchand, des résultats très satisfaisants ont été obtenus au cours de la première campagne (2012-2013) de commercialisation après la réforme de la filière avec un taux d'humidité moyen de 8,2% contre 8% à 9% de taux admis.

Les actions majeures ci-après sont donc envisagées en vue de, non seulement maintenir ce niveau de qualité physique, mais surtout d'avoir un produit qui réponde également aux autres normes de qualité. Il s'agira de :

- Améliorer l'efficacité du système de contrôle qualité mis en œuvre depuis 2012, par :
 - la mise en place d'un système de traçabilité sur la chaîne de commercialisation basé, entre autres, sur le marquage des sacs ;
 - le renforcement des contrôles inopinés de la qualité des produits commercialisés, tant à l'intérieur qu'à l'export ;
 - le contrôle de la qualité sanitaire des produits sur la chaîne de production et de commercialisation interne ;
 - le renforcement des capacités des acteurs sur les normes SPS (normes phytosanitaires) ;
 - la poursuite de la sensibilisation et la formation des acteurs de la chaîne de valeurs sur la qualité.
- Actualiser et capitaliser les outils et curricula de formation des producteurs prenant en compte toutes les normes de qualité (physique, sanitaire, éthique) pour mieux répondre aux exigences des consommateurs ;
- Promouvoir et vulgariser des techniques post-récolte avec un accent particulier sur :
 - la fermentation des fèves dans les caisses en bois (perforées) qui permet un meilleur brassage des fèves et la récupération du jus pour sa valorisation sous forme d'alcool ;
 - le traitement par voie humide du café (café lavé) ;
 - le séchage sous serre-solaire des fèves de cacao après fermentation et des cerises de café après dépulpage.
- Gérer les produits hors normes par la définition d'un circuit de commercialisation spécifique, l'agrément des opérateurs intervenant dans l'achat et la mise en place d'un dispositif de contrôle et de suivi ;
- Mettre en place un cadre réglementaire national de suivi et d'évaluation des projets de certification afin de coordonner toutes les initiatives sur le terrain et apporter les mesures correctives nécessaires. Ce cadre inclura un dispositif de vérification et de contrôle du paiement des primes aux coopératives et producteurs ;
- Elaborer et mettre en œuvre la norme nationale pour la durabilité du cacao. Cette norme axée sur la qualité physico chimique des fèves de cacao ainsi que sur les autres normes de qualité, devra être adaptée aux réalités socio-culturelles de la Côte d'Ivoire, prendre en compte les exigences des consommateurs et intégrer un système de traçabilité harmonisé.

3.3. Axe stratégique 3 : Amélioration de la commercialisation des produits

Le système de commercialisation proposé dans le cadre de la réforme de la filière vise la sécurisation du revenu des producteurs par la fixation d'un prix minimum garanti ainsi que l'amélioration de la commercialisation intérieure et extérieure. La campagne 2012-2013 a permis de tester l'opérationnalité des dispositifs du mécanisme de commercialisation. Ces dispositifs ont donné des résultats relativement satisfaisants en ce qui concerne la qualité des produits et le respect du prix d'achat bord champ.

L'objectif est de renforcer les acquis, de contribuer à l'amélioration des revenus des acteurs de la chaîne de valeurs du café et du cacao et de l'image des produits ivoiriens sur le marché international.

L'essentiel des actions envisagées porte sur la poursuite et le renforcement des activités entreprises au cours de la campagne 2012-2013.

➤ **Au niveau de la commercialisation intérieure,** les actions majeures portent sur :

- Le renforcement du dispositif d'agrément des opérateurs afin de ne retenir que les opérateurs les plus crédibles en fonction de critères définis ;
- Le renforcement du dispositif de contrôle du respect du prix d'achat garanti bord champ et de la qualité mis en place au cours de la campagne 2012-2013 ;
- La maîtrise des opérations de commercialisation par notamment, l'amélioration et la sécurisation des procédures et documents de gestion, la mise en œuvre d'un mécanisme de péréquation du transport et la sécurisation des transactions financières ;
- L'examen de la faisabilité de création de zones d'achat régionales pouvant aboutir à la mise en place d'une bourse du physique ;
- La mise en place d'un système de gestion des fèves hors normes.

➤ **Au niveau de la commercialisation extérieure,**

La mise en œuvre de la réforme a révélé les énormes difficultés que rencontrent les PMEX et COOPEX dans l'exercice de leur activité. Ces difficultés sont liées à l'accès au financement, à leur capacité à débloquer des contrats dans le système de ventes aux enchères à travers la messagerie électronique mais aussi à des insuffisances dans leur gestion. Pour aider cette catégorie d'acteurs constituée essentiellement d'opérateurs locaux, il est envisagé comme action ciblée :

- L'appui aux PMEX-COOPEX par la mise en œuvre d'un programme dénommé Programme de Renforcement des Capacités des PMEX COOPEX (PRC-PC) qui prévoit l'identification, le diagnostic et l'aide au financement de leurs activités.
- Le suivi de la certification des produits

Le mécanisme de commercialisation extérieure n'ayant pas mis d'accent sur la commercialisation des produits certifiés, il apparaît opportun, au regard des dysfonctionnements observés dans les projets de certification, d'envisager les activités suivantes :

- Elaboration d'un dispositif de suivi de la commercialisation du café et du cacao certifiés pour garantir leur traçabilité et obtenir des statistiques fiables ;
- Mise en œuvre d'un dispositif de suivi du paiement des primes de certification aux producteurs et aux coopératives pour sauvegarder leurs intérêts.

3.4. Axe stratégique 4 : Promotion de la transformation, de la consommation et de la valorisation des produits et sous-produits

La Côte d'Ivoire est faiblement présente sur les segments à forte valeur ajoutée de la chaîne de valeurs des filières industrielles du café et du cacao, contrairement aux pays tels que la Malaisie, le Brésil et l'Indonésie également pays producteurs de fèves de cacao. En Côte d'Ivoire, les données indiquent un taux de transformation sur l'ensemble de la chaîne de valeurs de 1,5% en valeur de la production nationale de fèves (FIRCA, 2013), malgré un taux de broyage supérieur à 30%. En ce qui concerne le

café, le taux moyen de transformation est de 14% pour la campagne 2012-2013 (Conseil du Café-Cacao).

Peu de données sont disponibles sur la consommation des produits du café et du cacao. Cependant, le taux de consommation du café et du cacao, indiqué par l'ex-FDPCC était de 2% en 2008.

Le diagnostic de la transformation locale du cacao et du café fait ressortir un certain nombre de contraintes, à savoir, les coûts des facteurs de production (l'énergie, les équipements, la maintenance, l'emballage et les charges d'amortissement¹, etc.), la fiscalité sur les produits transformés, la faible présence des entreprises nationales, et la valorisation insuffisante des sous-produits du cacao et du café.

L'objectif visé est d'apporter une plus grande valeur ajoutée à la production du café et du cacao. Les résultats attendus à l'horizon 2023 sont :

- le niveau de transformation locale du cacao atteint 50%;
- le niveau de transformation locale du café atteint 35%;
- les sous-produits du cacao et du café sont valorisés ;
- le niveau de consommation intérieure et régionale atteint 15% pour le cacao et 20% pour le café.

Au titre de l'accroissement des niveaux de transformation du cacao et du café

Pour accroître les niveaux de transformation et atteindre, en 2023, les taux de 50% pour le cacao et de 35% pour le café, les actions majeures porteront sur :

- **La consolidation des acquis et le renforcement de la compétitivité des industries locales** par des mesures incitatives appropriées. A cet effet, une étude sera conduite sur les coûts de production dans ces industries avec une analyse des coûts-bénéfices pour l'économie nationale, afin de prendre des mesures adaptées pour assurer une compétitivité durable des industries locales.
- **L'appui à la recherche technologique adaptative pour la transformation** du cacao et du café en produits à valeur ajoutée locale élevée : l'acquisition et l'adaptation de technologies aux contraintes (capacité, niveau d'investissement, produits pour les marchés locaux et régionaux) des Micros, Petites et Moyennes Industries pour promouvoir l'émergence d'industries nationales à valeur ajoutée élevée sont une nécessité. En effet, la maîtrise de la technologie permettra de susciter la création d'industries de fabrication de produits avec une part locale plus importante (40 à 50%) de valeur ajoutée des produits finis.
- **La promotion de petites et moyennes industries locales** visant l'intégration des producteurs et de leurs organisations dans l'industrie de transformation du cacao et du café, grâce à un programme d'appui approprié à développer et à mettre en œuvre. A cette fin, un Fonds d'Appui à la Transformation et une fiscalité adaptée seront étudiés.

Au titre de l'amélioration des taux de consommation intérieure et régionale et la recherche de marchés de niche pour le café et le cacao

Le faible niveau de consommation locale qui se situe entre 2 et 3% des productions est un handicap pour le développement des PMI de transformation locale du cacao et du café.

Ce faible niveau de consommation est imputable non seulement au prix des produits qui est une composante essentielle dans la décision du consommateur mais aussi aux goûts non adaptés, aux modes de consommation, à l'environnement et au pouvoir d'achat des consommateurs nationaux, sous-régionaux et régionaux.

1 ADJE Adjoua Nicole : Technologie Incorporée et Performance Commerciale du Cacao de Côte d'Ivoire, 2008, Mémoire de DEA

Pour la période 2014-2023, les objectifs de taux de consommation locale et régionale, tenant compte des prévisions de productions de cacao et de café, sont fixés à 15% pour le cacao et à 25% pour le café.

Pour atteindre ces niveaux de consommation, les principales activités porteront sur :

- l'extension des missions et le renforcement des capacités du Centre d'Analyse de la Qualité du Café et du Cacao du Conseil du Café-Cacao, avec pour objectif principal la formulation et le conditionnement de produits adaptés aux consommateurs dans leurs diversités.
- l'intensification de la promotion de la consommation des produits du café et du cacao par la réalisation de tests de nouveaux produits, la promotion des qualités (nutritionnelles pour leurs bénéfices santé) des produits, l'appui à la création de kiosques et la participation aux foires et manifestations commerciales ;
- la recherche de marchés de niche pour le café et le cacao se fera à travers la promotion des cafés de spécialités et des cacaos terroirs. Elle visera à valoriser davantage les produits commercialisés, selon les spécificités des terroirs et/ou les techniques de production mises en œuvre.

Au titre de la promotion de la valorisation des sous-produits du cacao et du café

Les sous-produits issus du traitement post-récolte du café et du cacao tels que les coques de café, le cortex de cacao et les jus de fermentation des fèves de cacao, ne font pas encore l'objet de valorisation commerciale.

Il existe de nombreuses formes de valorisation de ces produits. Toutefois, dans le cadre du présent programme, les valorisations suivantes devraient être promues :

- La production de champignons comestibles à partir des cortex de cacao et des coques de café, avec utilisation du substrat comme engrais organique (enrichi en azote) ;
- La production d'alcool à 40-45% d'éthanol dans les centres intégrés de fermentation et de séchage (voir axe stratégique 2), à partir des jus de fermentation des fèves du cacao : cet alcool pourra être redistillé dans de mini-distilleries pour produire de l'alcool à 90% d'éthanol pour des usages cosmétiques ou médicinaux ;
- La production de solutions de potassium à partir du cortex de cacao et des coques, destinée aux productrices artisanales de savon ;

Pour rendre ces produits et technologies accessibles aux producteurs agricoles et favoriser la création d'entreprises, l'action majeure retenue est : «la création d'un Centre Pilote de valorisation intégrée des sous-produits du cacao et du café» dont les résultats commerciaux et économiques constitueront les moyens les plus pertinents de promotion de la valorisation de ces sous-produits. Ce Centre Pilote, réalisé en partenariat avec un opérateur privé, sélectionné sur la base d'un cahier de charges établi par le Conseil du Café-Cacao, permettra de vulgariser les résultats et susciter la création d'entreprises nouvelles

3.5. Axe stratégique 5 : Amélioration du cadre de vie et de travail des producteurs et de leurs communautés

L'analyse du cadre et des conditions de vie et de travail des producteurs de café-cacao révèle des faiblesses et des difficultés, notamment en ce qui concerne les infrastructures communautaires de base.

Au niveau scolaire, l'insuffisance des infrastructures éducatives compromet l'atteinte du point 2 « assurer l'éducation pour tous » des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) prévus pour 2015. Par ailleurs, l'insuffisance des infrastructures scolaires en zone de production Café-Cacao est souvent évoquée comme l'une des causes du phénomène du travail des enfants.

L'accès à une source d'eau potable n'est pas toujours assuré pour la majorité de la population en milieu rural et notamment dans les zones de production cacaoyère et caféière, ce qui expose, les producteurs et leurs familles aux maladies hydriques.

Les programmes d'entretien des pistes de desserte agricole ne sont pas exécutés au rythme des besoins exprimés par les populations des zones de production de café-cacao. L'évacuation et la vente de leurs récoltes sont ainsi rendues difficiles.

Au niveau de la santé, une proportion importante de la population rurale n'a pas accès aux soins préventifs et curatifs de qualité, du fait de l'insuffisance des infrastructures sanitaires.

L'environnement social des producteurs est également marqué par une faible couverture en infrastructures électriques et l'insécurité qui se développe particulièrement dans les zones de fortes productions et les zones frontalières pendant la période de commercialisation.

Face à toutes ces situations, le principal défi est d'entreprendre dans les zones de production, des actions axées sur l'amélioration des conditions de vie et de travail des producteurs et de leurs communautés par la réalisation d'infrastructures socio-économiques de base.

Depuis 2007, la filière café-cacao finance, à travers le Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR), des investissements dans les domaines des pistes de desserte agricole, de la santé, de l'hydraulique villageoise et de l'éducation. Les ressources de ce fonds varient entre 8 et 10 milliards FCFA et proviennent d'une redevance prélevée sur les exportations. Ces ressources sont insuffisantes au regard des besoins exprimés par les communautés en matière d'infrastructures.

Ainsi, depuis 2013, des partenariats sont noués avec quelques opérateurs du secteur privé pour la réalisation des infrastructures, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'hydraulique dans le cadre de la Plateforme de partenariat Public-Privé (PPPP)

Afin de contribuer à une amélioration significative des conditions de vie des producteurs et de leurs communautés, Il sera accordé une attention particulière aux actions ci-après :

- La consolidation et la poursuite de la réalisation d'infrastructures communautaires de base. Chaque année, il sera réalisé 600 km de piste rurales, 10 écoles primaires de 6 classes équipées avec logements d'instituteurs et de cantine, 5 centres de santé, 200 pompes villageoises et 2 brigades de gendarmerie. ;
- Le renforcement de la mobilisation de ressources auprès des partenaires techniques et financiers, ainsi qu'auprès des partenaires du secteur privé et des autres filières organisées (hévéa, palmier). A cet effet, des **tables rondes avec les bailleurs de fonds seront organisées et un cadre de concertation avec les autres filières sera mis en place** ;
- La mobilisation des communautés bénéficiaires en vue de leur participation à l'identification des besoins et de leurs contributions (financière et/ou en nature), et ce, pour garantir l'appropriation et la bonne gestion des infrastructures mises à leur disposition.

Ces actions, notamment celles relatives à la réalisation d'infrastructures scolaires contribueront à la lutte contre les pires formes de travail des enfants en appui au Comité National de Surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CNS) ;

3.6. Axe stratégique 6 : Professionnalisation des producteurs et de leurs organisations

La structuration et le financement des coopératives ont toujours été au centre des réflexions de la filière café-cacao. La loi 97-721 du 23 décembre 1997 relative aux coopératives devait conduire à leur professionnalisation avec des méthodes modernes de gestion d'entreprises. Cependant, il ressort des constats, que la réforme engagée en 2000 n'a pu atteindre les résultats escomptés à savoir, le développement d'un tissu d'opérateurs performants dans la chaîne de production et de commercialisation du café et du cacao.

Le diagnostic des coopératives fait ressortir de nombreuses faiblesses dont la méconnaissance des principes coopératifs, le faible niveau de culture entrepreneuriale des dirigeants, le faible taux de libération des parts sociales et l'insuffisance voire le manque d'infrastructures et de matériel technique.

Ces défaillances font des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), des structures peu viables et crédibles pour avoir accès au financement bancaire. En conséquence, les producteurs ont des difficultés d'accès aux facteurs de production.

L'objectif visé est de susciter l'émergence d'organisations professionnelles agricoles viables et de pérenniser leur développement économique et social.

Les résultats attendus sont :

- Les Sociétés Coopératives sont mieux structurées ;
- Les interventions de la filière café-cacao dans le secteur de la production sont rendues efficaces par une meilleure organisation des producteurs ;
- Les organisations de producteurs sont devenues des entreprises agricoles viables et ont accès au financement ;
- Les producteurs deviennent professionnels et leurs exploitations sont mieux gérées.

Pour atteindre ces résultats, les actions majeures ci-après sont prévues :

- La mise en place d'une base de données géo-référencées actualisée des producteurs de café-cacao et de leurs vergers ;
- La formation, l'assistance technique et l'appui-conseil aux producteurs et aux Sociétés Coopératives en entrepreneuriat agricole en vue de renforcer leurs capacités de gestion ;
- La sensibilisation et la formation des producteurs et leurs organisations aux dispositions de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés Coopératives ;
- Le diagnostic et l'évaluation de la gestion et du fonctionnement des Sociétés coopératives de la filière café-cacao ;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'appui aux OPA sur la base des résultats de l'évaluation ;
- La définition et la mise en œuvre à court et moyen termes d'un mécanisme durable de financement des activités des coopératives et des producteurs ;
- La mise en œuvre d'un programme de promotion d'une nouvelle génération de jeunes producteurs de café et de cacao, y compris les femmes.

IV. SYNTHÈSE DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DU PROGRAMME 2QC 2014 – 2023

Les principaux objectifs et résultats attendus du Programme 2QC 2014-2023 sont rappelés et résumés dans le tableau ci-après.

AXES STRATEGIQUES	ACTIONS MAJEURES	PRINCIPAUX RESULTATS
1. Amélioration de la productivité des exploitations de café et de cacao	<ul style="list-style-type: none"> • Accès des producteurs au matériel végétal amélioré; • Gestion durable de la fertilité des sols; • Gestion durable des maladies et des ravageurs; 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du rendement moyen national pour atteindre 1tonne/ha ; • Replantation de 800 000 ha non productifs (soit 80 000 ha /an) dont 150 000 ha de foyer de swollen shoot du cacaoyer ;

AXES STRATEGIQUES	ACTIONS MAJEURES	PRINCIPAUX RESULTATS
	<ul style="list-style-type: none"> • Régénération des vergers dégradés dans un contexte de Swollen Shoot; • Diversification des activités des exploitations à base de cacao; • Régénération des caféières dégradées ou potentiellement productives. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation et entretien d'environ 1 000 000 ha de verger cacaoyer potentiellement productif et libération de 200 000 ha destinés aux activités de diversification ; • Régénération de 400 000 ha de verger de caféier; • Production de 100 000 ha par an de matériel végétal sélectionné de cacao et 30 000 ha par an de café • Développement de spéculations de diversification sur 200 000 ha à fin 2023 (association, complémentarité ou substitution); • Formation de 250 000 producteurs par an aux bonnes pratiques agricoles.
2. Amélioration de la qualité, de la traçabilité et élaboration de la norme pour la durabilité du cacao	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et mise en œuvre de la norme nationale pour la durabilité du cacao 	<ul style="list-style-type: none"> • Une norme nationale de durabilité est élaborée et mise en œuvre.
3. Commercialisation intérieure et extérieure	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du contrôle du respect de la qualité des produits et du prix au bord champ 	<ul style="list-style-type: none"> • Le prix garanti aux producteurs est respecté ; • La qualité physique du cacao est maintenue (avec un taux d'humidité d'au moins 8,2%)
4. Promotion de la transformation, de la consommation intérieure et régionale et de la valorisation des sous-produits	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la recherche technologique adaptative pour la transformation du cacao et du café en produits à valeur ajoutée locale élevée; • Promotion de petites et moyennes industries visant l'intégration des producteurs et de leurs organisations dans l'industrie de transformation du cacao et du café; • Promotion de la consommation intérieure et régionale et de recherche de nouveaux marchés de niche. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le niveau de transformation locale du cacao atteint 50% à l'horizon 2023 ; • Le niveau de transformation locale du café atteint 35% à l'horizon 2023 ; • Le niveau de consommation intérieure et régionale atteint 15% pour le cacao et 20% pour le café à l'horizon 2023.
5. Amélioration des conditions de vie des producteurs et de leurs communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Consolidation et poursuite de la réalisation des infrastructures communautaires de base; • Contribution à la lutte contre le travail des enfants (CNS); 	<p>le Programme 2QC 2014-2023 envisage, annuellement, de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réhabiliter et d'entretenir au moins 6 000 km de pistes de desserte agricole; • Construire au moins 10 écoles de 6 classes totalement équipées de tables bacs avec logements de maître, blocs latrines et cantines ; • Installer au moins 200 pompes hydrauliques par an, dont 100 forages ; • Construire au moins 5 Centres de santé ;

AXES STRATEGIQUES	ACTIONS MAJEURES	PRINCIPAUX RESULTATS
		<ul style="list-style-type: none"> • Electrifier à l'énergie solaire au moins 5 villages ; • Construire et/ou réhabiliter et équiper au moins 2 brigades de gendarmerie
6. Professionnalisation des producteurs et de leurs organisations	<ul style="list-style-type: none"> • Définition et mise en œuvre à court et moyen termes d'un mécanisme durable de financement des activités des producteurs et des coopératives. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un mécanisme de financement durable des activités des producteurs et de leurs organisations est défini et mis en œuvre.

V. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME 2QC 2014-2023

La stratégie d'intervention décrit les dispositions à prendre pour faciliter l'exécution du Programme et garantir l'atteinte des résultats projetés. La mise en œuvre s'articule autour des points suivants :

1. Planification opérationnelle du programme ;
2. Implication des principaux acteurs nationaux ;
3. Partenariat Public-Privé ;
4. Suivi – évaluation ;
5. Communication.

5.1. Planification opérationnelle du programme

Le programme est conçu pour une durée de dix (10) ans sur la période 2014-2023. L'exécution se fera en trois (3) phases avec une première phase de quatre (4) ans. Le plan d'action de chaque phase sera élaboré trois mois avant son démarrage avec les principales parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du programme. Elle se fonde sur les résultats des évaluations et des défis nouveaux à prendre en compte pour renforcer et consolider les acquis et les différents axes stratégiques du programme.

Les actions de chacune de phase tiendront compte des ressources disponibles et des ressources mobilisables.

5.2. Principaux acteurs nationaux impliqués

La mise en œuvre du programme 2QC se fera avec l'implication des institutions nationales spécialisées. Cette implication se fera dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil du Café-Cacao. Les principales institutions visées sont les suivantes :

- Le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) ;
- L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) ;
- La Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T) ;
- Les Universités et Grandes Ecoles de Côte d'Ivoire ;
- Les Laboratoires de contrôle qualité (LANADA) ;
- Le Fonds Interprofessionnel pour le Conseil et la Recherche agricoles (FIRCA)
- L'Office Nationale de l'Eau Potable (ONEP) pour l'eau potable, Ministère des infrastructures économiques;
- L'Agence de développement des Routes pour les pistes agricoles (AGEROUTE), Ministère des transports ;
- La Direction des Infrastructures, de l'Équipement et de la Maintenance (DIEM) pour la santé, Ministère de la santé ;
- Le Bureau d'Exécution des Projets (BEP) pour l'éducation de base, Ministère de l'éducation nationale et l'enseignement technique ;
- Le Commandement Supérieur de la Gendarmerie pour la sécurité, Ministère de la Défense.

5.3. Partenariat Public-Privé

Le présent programme 2QC prend en compte les défis à relever sur toute la chaîne de valeurs de la filière café-cacao en vue de sécuriser les revenus des acteurs. Ces défis sont nombreux et complexes. Aussi, la mise en œuvre du programme 2QC nécessite-t-elle la conjugaison des efforts de tous les partenaires de la filière afin d'atteindre les objectifs visés.

La Plateforme de Partenariat Public-Privé (PPPP) représente le cadre d'échanges et de coordination des actions entreprises par l'Etat et le secteur privé pour rendre la filière café-cacao durable et prospère. Elle devrait permettre de mutualiser et d'optimiser l'utilisation des ressources matérielles, humaines et financières pour apporter des solutions adéquates aux problématiques identifiées.

Le Plan d'action approuvé, présentera les objectifs nationaux à atteindre, ainsi que les activités à réaliser en partenariat avec le secteur privé.

L'exécution des activités se fera conformément aux procédures décrites dans le document d'opérationnalité de la PPPP.

5.4. Suivi-évaluation

L'un des défis à relever dans la mise en œuvre du Programme 2QC est de pouvoir en assurer le suivi et l'évaluation afin de mesurer les résultats et l'impact sur les bénéficiaires.

Pour relever ce défi, un dispositif performant de suivi-évaluation sera mis en place au sein du Conseil du Café-Cacao.

L'accent sera mis sur l'évaluation annuelle des résultats et l'impact du programme à long terme. Il s'agira de :

- Mettre en place, un système informatisé de Suivi-évaluation comprenant
 - un Cadre de Mesure des Résultats (CMR) ;
 - un dispositif organisationnel de collecte de données pour évaluer l'impact ;
- Définir les indicateurs de suivi et de mesure de l'impact du programme 2QC, en lien avec les indicateurs de durabilité de l'économie cacaoyère ;
- Etablir la situation de référence au démarrage du nouveau programme 2QC pour chaque axe stratégique afin de cerner "*les changements*" induits par la réalisation des différentes activités à la fois sur l'ensemble de la filière et sur son environnement institutionnel ;
- Organiser les missions d'évaluation externe à la mise en œuvre du programme, notamment les activités de mesure d'impact ;
- Produire régulièrement des rapports sur l'état d'avancement du programme, en termes d'atteinte des résultats et proposer des mesures correctives et/ou des ajustements en cas d'écart constatés.

5.5. Communication

La communication vise l'adhésion de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeurs du cacao au Programme de développement de la filière. Cela se traduirait par des actions coordonnées et ordonnées au plan stratégique, scientifique et politique.

Les principaux axes d'actions portent sur :

- 1°) Elaboration d'un plan de communication participatif,
- 2°) Identification et caractérisation des différentes cibles en fonction du type d'information à diffuser,
- 3°) Identification et caractérisation des canaux communication,

Le centre d'exécution du plan de communication est le Conseil du Café Cacao. Chaque partie prenante devra apporter sa contribution à la génération des données et informations à partager en fonction des différents canaux identifiés.

VI. COUT DU PROGRAMME

Le coût du Programme 2014-2023, est évalué à un montant total de **456 391** millions F CFA et se répartit comme suit par axe stratégique :

AXE STRATEGIQUE	COUT (millions de F CFA)	POURCENTAGE
Productivité des exploitations	343 219	75,20 %
Qualité, Traçabilité et Durabilité	3 283	0,72 %
Transformation, Consommation et Valorisation	4 190	0,92 %
Commercialisation intérieure et extérieure	125	0,03 %
Cadre de vie et de travail	103 182	22,61 %

Professionnalisation des producteurs et leurs organisations	1 530	0,33 %
Suivi-évaluation	862	0,19 %
TOTAL	456 389	100

Ce coût est marqué par la part élevée, réservée à l'amélioration de la productivité pour 343 217 millions, soit 75,20% et du cadre de vie évaluée à 103 182 millions, soit 22,61%.

Sous réserve d'adoption des modalités des appuis aux producteurs, des taux de subvention des engrais et des insecticides, à des hauteurs respectives de 20% et de 30%, ont été retenus.

Ces taux de subvention, bien que modestes par rapport aux pratiques dans d'autres pays (la subvention des engrais atteint 50% au GHANA), expliquent les niveaux élevés des appuis aux producteurs pour les traitements phytosanitaires (100 500 millions francs CFA) et l'acquisition des engrais (164 480 millions francs CFA) qui apparaissent nécessaires, dans le cadre de la régénération du verger vieillissant et de l'adoption de mesures d'accompagnement pour la lutte contre la maladie du Swollen shoot. Mais, ces appuis s'imposent au regard des objectifs d'amélioration de la productivité.

La réalisation d'infrastructures communautaires y compris les pistes de desserte agricole est le deuxième poste important après la régénération du verger. Cette importance traduit l'intérêt accordé aux conditions de vie et de travail des producteurs qui constituent le capital le plus précieux pour le développement d'une économie caféière et cacaoyère durable.

Il est aussi nécessaire de préciser que ce coût du programme, qui n'est pas un budget exécutif, sera annuellement révisé par l'adoption de plans et budgets opérationnels prenant en compte l'atteinte des objectifs fixés dans le Cadre de Mesure des Résultats,

Ce programme, bien que conduit par le Conseil du Café-Cacao, ne peut pas être financé exclusivement sur ses ressources propres.

Ce coût du programme intègre donc les axes d'intervention que le Conseil du Café-Cacao proposera au secteur privé et aux autres partenaires du secteur public, dans le Cadre de la Plateforme de Partenariat Public-Privé.

Une stratégie sera définie, en conséquence, pour la mobilisation des ressources financières auprès de tous ces acteurs.